Journées professionnelles protection de l’enfance les 18 et 19 octobre à Melle

vendredi 19 octobre 2012, par lpe

L’Institut Régional du Travail Social Poitou-Charentes organise les 18 et 19 octobre 2012 à Melle les journées professionnelles de la protection de l’enfance avec pour thème "la bientraitance et les pratiques professionnelles"

Les objectifs de ces journées professionnelles de la Protection de l’Enfance sont de permettre à tous les professionnels de la protection de l’enfance exercant soit à domicile, soit en Institution ou encore dans un Service d’Aide de pouvoir inscrire leur action au quotidien auprès d’enfants et d’adolescents en danger ou en difficulté dans une démarche réflexive, étayée par des connaissances actualisées que celles-ci soient d’ordre réglementaire, ou bien encore qu’elles concernent l’amélioration des pratiques. La finalité des réflexions qui auront lieu au cours de ces journées vise à une amélioration de la qualité des interventions des professionnels, à leur cohérence au service de la protection de l’enfance.
Les métiers liés à la protection de l’enfance sont des métiers difficiles dont les fondements sont sans cesse interrogés par les mutations de la société et qui obligent en permanence à un questionnement et à une formation "continuée".

Programme journée 1 :

– 9h30 : Ouverture des journées/ Discours d’introduction et Préambule
La loi du 5 mars 2007 a posé l’obligation légale aux Présidents des conseils généraux de mettre en place dans chaque département un Observatoire départemantal de la protection de l’enfance(art16 de la loi : art.L.226-3-1 du CASF (code de l’action sociale et des familles.)
Ce dispositif doit venir compléter l’architecture assurant la remontée des données au niveau national avec l’ONED (observatoire national de l’enfance en danger) Il conviendra de faire le point en ce qui concerne le département des Deux Sèvres.
Par ailleurs, la loi du 5 mars 2007 est venue remplacer la notion de "maltraitance" par celle d’"enfant en danger ou en risque de l’être" La question se pose alors de définir les contours exacts de cette notion d’enfant en danger ou en risque de l’être.
Le thème de la bientraitance émerge dans ce contexte et arrive en 2008 au premier plan du programme de l’Agence nationale de l’évaluation et de qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).
La médiatisation de ce terme que l’on retrouve dans différentes Chartes, Recommandations, Projets d’établissements, Projets de service, Projets personnalisés…. oblige à se questionner sur des repères théoriques et pratiques pour sa mise en oeuvre.
C’est vraiment l’enjeu de ces journées que d’apporter aux professionnels concernés et parfois isolés des regards croisés sur la question.

– 10h15- 11h30 : Intervention de Didier Martz, Philosophe et auteur. La notion de bientraitance à l’épreuve de la philosophie : il s’agit d’apporter un éclairage sur l’origine du mot dans un contexte sociétal qui voit apparaître cette notion ou concept ? sur la ou les définitions possibles de la notion de bientraitance et enfin sur les effets supposés de ce concept sur des pratiques auprès de personnes prises en charge par des services et des institutions du secteur social et médico-social.

– 11h30- 12h : Questions à Didier Martz et débat avec la salle animation par l'IRTS.
La question qui sera posée aux professionnels au delà des éclairages nécessaires sur les notions et concepts est d'indiquer en quoi et comment les modifications ou évolutions sémantiques et /ou conceptuelles influencent leurs pratiques ?
Les participants indiqueront comment ils entendent la notion de bientraitance en particulier dans les situations liées aux IP (Informations préoccupantes et à leur augmentation constatée) dans un contexte où les difficultés peuvent se cumuler(problèmes financiers des familles, précarités extrêmes…)

– 14h-15h30 : En opposition à la notion de maltraitance et d'enfant en danger on pense à la notion de bien traitance en particulier dans le cadre des prises en charge par les services et établissements du secteur social et médico-social. Mais est-ce pour autant une évidence et comment passe t-on d'une volonté y compris induite par des textes réglementaires à des pratiques professionnelles qui garantisent la bien traitance des usagers ?
C'est l'objectif de l'intervention de Madame Alice Casagrande Directrice adjointe de la santé et de l'autonomie en charge de la qualité et de la bientraitance à la Croix Rouge Française, Chef du projet de l'ANESM sur le guide des "Recommandations de bonnes pratiques professionnelles."
Madame Casagrande s'appuiera sur un certain nombre de documents (vidéos, films…) pour étayer son propos.

– 16h-17h : Intervention de maître Cécile Cantin Duport Avocate au Barreau des Deux-Sèvres.
S'agissant de la protection de l'enfance et de l'adolescence, la question du placement interpelle fortement la notion de bien traitance. Dans l'imaginaire collectif la notion de placement reste relativement liée à la notion d'échec et d'impuissance.Nous demanderons donc à une représentante de la Justice comment elle pense qu'il est possible de concilier une décision de placement ou la décision de l'application d'une peine avec la notion de bien traitance.

Programme Journée 2 :

– 9h-12h30 : Ateliers de travail.Le principe des ateliers permet une prise de parole plus facile des professionnels qui peuvent dans ce cadre poser les bases d'une pratique réflexive en la comparant éventuellement avec celle d'autres praticiens qui ont mis en oeuvre soit des dispositifs singuliers, soit qui ont été ou sont des acteurs témoins clé d'un positionnement théorique original.Chaque participant a la possibilité de participer à deux ateliers de travail au cours de la matinée d'une durée de 1h30 chacun.

Atelier 1 Le projet pour l'enfant : l'objectif de cet atelier est de réfléchir aux liens qui peuvent exister entre le projet pour l'enfant et les conditions de mise en oeuvre d'une démarche de bien traitance. Comment peut-on penser le projet pour l'enfant et avoir l'assurance que ce projet va intégrer les différentes composantes et les différents acteurs indispensables à de la vie de l'enfant et à l'épanouissement de celui-ci ?
Témoin intervenant : Monsieur Guy Patriarca, Directeur Enfance Famille du Département de l'Ardèche.
Animation, prise de notes et synthèse : Monsieur Yohan Valadon, formateur à l'IRTS.

Atelier 2 Retour d'expériences d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance : Il s'agit dans cet atelier de mesurer d'éventuels écarts de représentation entre l'action des professionnels au travers des effets supposés et attendus de bien traitance lors d'une prise en charge et les élements du vécu des personnes concernées. Comment à partir de ces témoignages peut-on repenser des modalités éducatives et un projet ?
Témoin intervenant : Monsieur Jean-Marie Muller, Président national des ADEPAPE (Associations d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance.)

Animation, prise de notes et synthèse : Monsieur Joël Soulezelle, formateur à l'IRTS.

Atelier 3 La gestion des situations difficiles : expériences innovantes
Objectifs : comment peut-on mettre en oeuvre la bien traitance dans la prise en charge de jeunes qui ont mis en échec plusieurs alternatives éducatives , qui se retrouvent dans des situations d'errance, dans l'impossibilité de trouver un lieu de placement ou de scolarisation... Comment certaines structures envisagent malgré tout de mettre en oeuvre des conditions qui favorisent la prise en charge au travers de dispostifs qui engagent plusieurs partenaires (justice, école, institutions, hôpital...)
Témoin intervenant : Madame Clémence Balen Réseau d'Observations Croisées de Loire Atlantique : action répertoriée par l'Observatoire de l'Enfance en Danger (ONED)
Animation, prise de notes et synthèse : Madame Dominique Dupont, formatrice IRTS.

Atelier 4 : Enfances en danger : le sens de la prise en charge
L'objectif de cet atelier sera d'examiner comment les institutions et en particulier l'institution judiciaire apprécient la question de la bien traitance à partir d'un document écrit par Marie Mitterrand et réalisé par Jean-Baptiste Martin qui croise plusieurs regards (médecin, juge pour enfants, professionnels, enfants placés, accueillants familiaux à la fois en France et en Belgique.)
Témoin intervenant de l'atelier : Maître Cécile Cantin-Duport Avocate au Barreau des Deux-Sèvres
Animation, prise de notes et synthèse : Madame Virginie Kettle-Mouraud , formatrice IRTS.

– 14h15-16h : Intervention de Joseph Rouzel "De quoi la bientraitance est-elle le nom ?"
Le concept de bien-traitance voit le jour dans les années 1990 au sein du comité de pilotage ministériel de" l'opération pouponnières" qui visait à l'humanisation de l'accueil de très jeunes enfants. Ce terme depuis fait un "tabac" dans le travail social indique Joseph Rouzel qui reparlera par conséquent de la mal traitance, de la violence, des enjeux de l'éducation et du travail social dans le contexte actuel et à venir.
Les participants pourront réagir aux propos de Monsieur Joseph Rouzel, Fondateur et Responsable de l'Institut européen psychanalyse et travail social.

– 16h 30 : Conclusion des journées et perspectives par des représentants du Conseil général du département des Deux Sèvres et du Collectif Rampe 79.

Modalités pratiques :

– Lieu : Melle salle Metulum et annexes.
– Repas : Salle du Tapis Vert.
– Inscriptions, Accueil, Gestion des conventions et attestations de formation : Aline Bigot, responsable de le Vie étudiante à l'IRTS au 05 49 37 60 00
– Logistique déplacements et intendance : personnels du Conseil Général , professionnels et bénévoles du collectif Rampe 79.
– Table de livres : Maison de la Presse de Melle.
– Animation des journées : Brigitte Longueville, Chargée de mission à l'IRTS.
– Actes des journées : Formateurs de l'IRTS.
– Actes mis en ligne par le Service des Ressources Numériques de l'IRTS.